

# Rapport final du Groupe de travail sur la stratégie canadienne de préservation des collections collectives d'imprimés

SEPTEMBRE 2020

## Membres du groupe :

Sheldon Armstrong, Université de la Colombie-Britannique

Sonia Bebbington, Bibliothèque du Parlement

Gwen Bird, Association canadienne des bibliothèques de recherche, Université Simon Fraser (co-présidente)

Alison Bullock, Bibliothèque et Archives du Canada (co-présidente)

Doug Brigham, Université de la Colombie-Britannique, Conseil des bibliothèques universitaires des Prairies et du Pacifique

Gillian Byrne, bibliothèque publique de Toronto

Monica Fuijkschot, Bibliothèque et Archives du Canada (co-présidente)

Scott Gillies, Université Wilfrid Laurier, Conseil ontarien des bibliothèques universitaires, le Tri-Universities Group

Joseph Hafner, Université McGill

Susan Haigh, Association canadienne des bibliothèques de recherche

Denise Koufogiannakis, Université de l'Alberta

Mireille Laforce, Bibliothèque et Archives nationales de Québec

Caitlin Tillman, Université de Toronto, Keep@Downsview

Camille Veillette-Péclet, Université de Montréal

Louise White, Université Memorial de Terre-neuve, Conseil des bibliothèques universitaires de l'Atlantique

Khalid Jouamaa, Université de Montréal

# Table des matières

Résumé des recommandations .....	2
Calendrier .....	3
Contexte.....	3
Histoire du Groupe de travail .....	5
But (selon la charte du projet).....	7
<b>Recommandation visant le réseau national de collections collectives d'imprimés .....</b>	<b>8</b>
Rôle des consortiums régionaux.....	9
Comité directeur.....	10
Composition du comité .....	10
Groupe de travail opérationnel.....	12
Coordonnateur (coordonnatrice) de réseau .....	12
Administrateur.....	13
<b>Viabilité financière.....</b>	<b>14</b>
<b>Fondements d'un cadre de rétention .....</b>	<b>16</b>
Phase 1 : Le cadre de départ .....	17
Phase 2 : La Commission de vérité et réconciliation et le risque .....	18
Phase 3 : L'expansion.....	19
<b>Recommandations sur l'affichage des engagements .....</b>	<b>20</b>
<b>Évaluation .....</b>	<b>22</b>
<i>ANNEXE A : Étude de chevauchement nationale sur les publications fédérales .....</i>	<i>i</i>
<i>ANNEXE B : Calcul des quotes-parts régionales des coûts du Réseau national .....</i>	<i>ix</i>

## Résumé des recommandations

Voici les recommandations énoncées dans le présent rapport pour la création d'un réseau national de collections collectives d'imprimés au Canada :

1. La formation d'un réseau national de préservation des collections collectives d'imprimés assurant la coordination des initiatives connexes existantes et nourrissant la participation des autres bibliothèques intéressées qui ne font pas déjà partie d'un tel programme.
2. Que le réseau soit dirigé par un comité directeur national composé de représentants des consortiums des bibliothèques universitaires régionaux, des projets pour les collections collectives d'imprimés en cours, de Bibliothèque et Archives Canada et du Conseil des bibliothèques urbaines du Canada.
3. La formation d'un groupe de travail opérationnel comptant des représentants des bibliothèques participantes et des programmes de collections collectives d'imprimés, forts d'une expertise de première ligne pertinente dans la gestion des collections, les métadonnées, la diffusion des collections et l'accès.
4. L'embauche d'un coordonnateur (ou d'une coordonnatrice) de réseau à temps partiel.
5. Que le Conseil des bibliothèques universitaires des Prairies et du Pacifique (COPPUL) agisse à titre d'administrateur du réseau national.
6. Un engagement initial de trois ans pour donner le temps d'obtenir un plus vaste financement par des subventions et des partenariats, de faire des progrès dès le départ et évaluer et solidifier le réseau.
7. Un budget de 115 000 \$ pour la première année, bonifié selon le coût de la vie à hauteur cumulative de 3 % pour l'an 2 et l'an 3.
8. Un modèle de partage des coûts pour les trois premières années d'activité.
9. L'adhésion aux meilleures pratiques du milieu pour la consignation et l'affichage des engagements relatifs aux collections collectives d'imprimés dans les systèmes locaux de gestion des bibliothèques.
10. La consignation des engagements dans le registre des collections collectives d'imprimés d'Online Computer Library Center (OCLC) et dans le PAPR du Center for Research Libraries (CRL), selon le cas.
11. L'élaboration d'un ensemble d'éléments de métadonnées plus exhaustif pour les phases à venir du programme du réseau national.
12. Que le réseau national demeure en contact étroit avec des groupes tels que OCLC, CRL et Partnership for Shared Book Collections pour garder les

bibliothèques participantes au courant des derniers développements dans le domaine et les y soutenir.

13. Nous recommandons que le réseau national intègre un programme d'évaluation à ses activités de 3<sup>ème</sup> année mais que la planification dudit programme débute dès la création du réseau.

## Calendrier

Le présent rapport sera distribué en septembre 2020 et mis à la disposition de la communauté des bibliothèques. Pendant l'automne 2020, les consortiums et les associations mentionnés dans le rapport auront la possibilité de discuter et d'avaliser le rapport et les recommandations qu'il contient.

Quand toutes les parties concernées auront exprimé leur appui, l'ABRC procédera à la formation du comité directeur au début de 2021, et le détail de la convention d'hébergement avec le COPPUL (conseil des bibliothèques universitaires des Prairies et du Pacifique) sera établi. Après quoi, le comité directeur embauchera un coordonnateur (ou une coordonnatrice) de réseau pour que les travaux débutent au début de l'exercice 2021- 2022 (soit en avril 2021).

Ainsi, les périodes des années citées dans le présent rapport seront les suivantes :

Année 1 : avril 2021 - mars 2022

Année 2 : avril 2022 - mars 2023

Année 3 : avril 2023 - mars 2024

## Contexte

La gestion des collections des bibliothèques a connu une profonde évolution ces 10 dernières années : la notion de collection collective s'est avérée une approche importante et viable de gérer les collections des bibliothèques. L'omniprésence des collections numériques, ainsi que les grandes contraintes d'espace subies par les campus et les établissements, ont entraîné une importante désélection dans les petites et les grandes bibliothèques du Canada et du monde. Les initiatives de préservation des collections collectives d'imprimés sont essentielles à la conservation collective d'une copie imprimée intacte de la documentation savante et patrimoniale, sans compter qu'elles nous permettent d'offrir une plateforme dont la portée dépasse

les établissements pour la gestion des collections, la préservation et les mécanismes d'accès<sup>1,2</sup>.

Le Canada compte actuellement deux initiatives régionales de préservation des collections collectives d'imprimés très actives : [Keep@Downsview](#) et le [Shared Print Archive Network du COPPUL](#). Plusieurs institutions participent activement au [HathiTrust Shared Print Program](#) et au [Tri-Universities Group \(TUG\)](#), en Ontario, dont le modèle historique est légèrement différent. Il y a également du travail qui se fait à ce sujet dans le projet [Collaborative Futures du Conseil des bibliothèques universitaires de l'Ontario \(OCUL\)](#), et le Sous-comité des bibliothèques du [Bureau de coopération interuniversitaire \(BCI\)](#) au Québec. Dans le paysage national des collections, ont également leur importance les rôles attribués par la loi à Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) en ce qui a trait au dépôt et à la conservation des imprimés canadiens et québécois. Jusqu'à présent, il n'y a eu aucune coordination entre ces projets, et aucun mécanisme n'a été mis en place pour que les bibliothèques externes à toutes ces initiatives puissent participer à un archivage national collectif des imprimés.

C'est à la lumière de ces changements que l'Association des bibliothèques de recherche du Canada et Bibliothèque et Archives Canada, avec d'autres partenaires, ont organisé le [symposium @Risk North \(Collections en péril\)](#) à Ottawa, en novembre 2017. Les participants ont pu y discuter de l'état des programmes de collections collectives d'imprimés au Canada et ailleurs d'un point de vue stratégique, confirmant qu'il y avait un intérêt pour la coordination de l'archivage des collections collectives d'imprimés à l'échelle nationale, et reconnaissant le rôle important de BAC dans ce travail.

Avec la maturité qu'ont atteinte les initiatives de collections collectives d'imprimés, au bout de 10 ans ou plus d'existence, on appelle de plus en plus à une coopération accrue entre les programmes, dans toutes les régions. Les efforts déployés pour élargir la portée des programmes de collections collectives d'imprimés aident à faire porter le fardeau de la conservation à un plus grand réseau de parties engagées, et donnent une orientation quant aux critères qui font d'un programme de collections

---

<sup>1</sup> Brian Lavoie, Lorcan Dempsey, and Constance Malpas. 2020. "Reflections on Collective Collections." *College & Research Libraries* 81, no. 6 (September). Forthcoming. OCLC Research Preprint. Accepted 13 December 2019. <https://doi.org/10.25333/t51w-b252>.

<sup>2</sup> Lorcan Dempsey, Brian Lavoie, Constance Malpas, Lynn Silipigni Connaway, Roger C. Schonfeld, J.D. Shipengrover, and Günter Waibel. 2013. *Understanding the Collective Collection: Towards a System-wide Perspective on Library Print Collections*. Dublin, Ohio: OCLC Research. <http://www.oclc.org/research/publications/library/2013/2013-09.pdf>.

collectives d'imprimés un partenaire fiable dans le travail officiel de conservation<sup>3</sup>. Prenons comme exemple la récente [annonce, en juillet 2020, d'une collaboration](#) entre la California Digital Library (CDL), le Center for Research Libraries (CRL) et HathiTrust (HT), avec l'appui de la Rosemont Shared Print Alliance et du Partnership for Shared Book Collections. Les groupes ont déclaré : « L'avenir des collections d'imprimés est partagé. L'intégration des collections collectives d'imprimés au cycle de vie des collections des bibliothèques promeut l'équité de l'accès, enrichit la documentation savante et élargit les opportunités de recherche et d'enseignement. Avec une infrastructure collaborative et interopérable bien conçue, nous atteindrons le plein potentiel de nos réseaux et de leurs collections collectives. » Ils ont ajouté qu'ils travaillent actuellement à la fusion des travaux des collections collectives d'imprimés régionales en une seule initiative stratégique nationale.

L'ampleur même d'un tel travail peut être intimidante. Par exemple, Lavoie a estimé la taille de la collection collective de livres aux États-Unis et au Canada, en 2019, à 59,2 millions de livres imprimés distincts, parmi 994,3 millions d'articles<sup>4</sup>. Même dans le modeste projet pilote mené en 2019 par le Groupe de travail sur la stratégie canadienne de préservation des collections collectives d'imprimés (GTSCPCCI), une analyse a révélé que les 26 bibliothèques participantes possédaient 18 millions de titres distincts et qu'il y avait plus de 39 millions de fonds documentaires détenus à travers l'ensemble des bibliothèques du groupe.

## Histoire du Groupe de travail

Le GTSCPCCI a été instauré par l'ABRC et BAC en juillet 2018 avec l'objectif de faire avancer la direction proposée lors du @Risk North Symposium. Le Groupe de travail était formé de 14 membres issus des bibliothèques universitaires, publiques et gouvernementales et des consortiums menant des programmes de collections collectives d'imprimés. Des représentantes de l'ABRC (Gwen Bird, Université Simon Fraser) et de BAC (Monica Fuijkschot, remplacée par Alison Bullock) en ont assuré la présidence. Le Groupe se réunissait une fois par mois par vidéoconférence. Il s'est accordé deux jours de travail en personne, soit en février et septembre de 2019. N'ayant pas de budget alloué, le Groupe a fonctionné grâce au soutien de l'ABRC et

---

<sup>3</sup> Zachary Maiorana, Ian Bogus, Mary Miller, Jacob Nadal, Katie Risseuw, and Jennifer Hain Teper, "Everything Not Saved Will Be Lost: Preservation in the Age of Shared Print and Withdrawal Projects," *College and Research Libraries* 80(7), 2019. <https://crl.acrl.org/index.php/crl/article/view/23612/30925>.

<sup>4</sup> Brian Lavoie. 2019. The US and Canadian Collective Print Book Collection: A 2019 Snapshot. Dublin, OH: OCLC Research. <https://doi.org/10.25333/7zjv-iv94>.

de BAC et des institutions d'attache des participants. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Le Groupe a aussi pu compter sur l'expertise de deux invités venant de projets américains à grande échelle de collections collectives d'imprimés : Ian Bogus de ReCAP, Susan Stearns de Partnership for Shared Book Collections et EAST. Nous leur sommes reconnaissants pour la générosité avec laquelle ils nous ont fait part de leur expérience et pour leur soutien dans le développement d'une infrastructure de collections collectives d'imprimés à grande échelle au Canada.

Le Groupe a commencé ses travaux en 2018. Il a mené une étude pilote sur le chevauchement des publications fédérales en 2019-2020. Avant que le Groupe ait pu mener à bien son travail, la pandémie de la COVID-19 a frappé au Canada, ce qui a entraîné la fermeture de la plupart des bibliothèques au pays pour au moins quatre mois, au moment de la rédaction. Les membres du Groupe considéraient que les collections collectives d'imprimés étaient une question essentielle avant que survienne la pandémie; la COVID-19 nous a tous forcés à changer nos priorités. Cependant, les membres du Groupe affirment que la nécessité de ce travail n'est pas moins grande qu'elle ne l'était l'an dernier. Nous croyons que les événements que nous vivons nous amèneront inévitablement à prendre le virage numérique pour nos collections et nos services, de manière encore plus marquée. La pression en faveur du retrait de nos édifices des documents imprimés peu utilisés ou en deux exemplaires ne s'atténuera pas pour de nombreuses grandes bibliothèques du Canada. Nous devons coordonner ces efforts pour pouvoir conserver des exemplaires intacts des ouvrages importants au pays et, dans de nombreux cas, un exemplaire accessible.

De nombreuses initiatives majeures sur les collections collectives d'imprimés à l'échelle nationale ont cours aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe, en Asie et dans les pays du Pacifique. Par ailleurs, la responsabilité concernant la gérance des documents canadiens revient au Canada. Aucun autre pays ne va s'en charger pour nous. Un réseau solide réunissant les grandes bibliothèques de recherche, les grandes bibliothèques publiques et d'autres établissements intéressés peut changer le cours des choses. Si nous ne profitons pas de la chance d'organiser et de préserver ces collections imprimées, le risque est grand de perdre à tout jamais de la documentation savante et du patrimoine du Canada.

Le Groupe a amorcé une série de mesures pour établir les bases du présent rapport et comprendre l'environnement dans lequel l'initiative nationale des collections collectives d'imprimés canadiens s'inscrirait. En mai 2019, le Groupe a publié le document *Collections collectives d'imprimés : un tour d'horizon*, comportant une analyse des principales initiatives en matière de collections collectives d'imprimés qui ont cours au Canada et ailleurs dans le monde. De plus, le Groupe a mené un sondage

au sujet de dépôts de bibliothèques au Canada et communiqué les résultats dans un rapport publié le même mois. Ces documents sont disponibles en français et en anglais sur le portail [Collections imprimées partagées du Canada](#) du site Web de BAC.

Le Groupe de travail a aussi lancé une étude dans le cadre d'un projet pilote sur les chevauchements des publications du gouvernement fédéral dans 26 bibliothèques universitaires, publiques, nationales et gouvernementales au pays. Le rapport sur cette étude des chevauchements est présenté à l'[Annexe A](#) du présent rapport. Cette étude s'est déroulée comme un projet pilote dont l'objectif était de nous donner une idée de l'ampleur et de la couverture des collections collectives d'imprimés à l'échelle nationale. Le Groupe en a tiré des enseignements utiles qui serviront à définir les prochaines étapes de l'analyse des collections à l'échelle nationale.

### **But (selon la charte du projet)**

Guidé par l'intention commune des bibliothèques canadiennes de collaborer pour une saine gestion des documents savants et patrimoniaux en notre possession, le Groupe de travail avait pour objectif, tel qu'énoncé dans notre [Charte du projet](#), d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale de préservation et d'accès pour les collections collectives d'imprimés.

Une fois mise en œuvre, la stratégie nationale fournira aux bibliothèques un moyen de regrouper les collections de publications imprimées tout en assurant la conservation à long terme du contenu et l'accès pour les utilisateurs. La numérisation nous est apparue un facteur incontournable susceptible d'avoir une incidence sur les exigences en matière de conservation des publications imprimées et d'accès. La stratégie englobe toutes les catégories d'imprimés (monographies, publications en série, documents gouvernementaux), mais notre intérêt premier porte sur les documents canadiens.

Les produits livrables énoncés dans la charte du projet pour le Groupe de travail sont les suivants :

1. Une analyse de l'environnement des initiatives canadiennes de préservation des collections collectives d'imprimés, y compris la participation à des réseaux locaux, consortiaux ou internationaux et la détermination des principaux participants et des capacités de préservation.
2. Une analyse de l'environnement des initiatives internationales de préservation des collections collectives d'imprimés, y compris celles d'organisations comme le Center for Research Libraries (CRL), les membres du Print Archive Network (réseau des archives d'imprimés) du CRL, CAVAL, HathiTrust et l'OCLC.



3. Des études des chevauchements qui déterminent l'ampleur et la portée des collections collectives d'imprimés du Canada.
4. Le cadre de conservation partagé et les énoncés d'engagement.
5. Un registre public des engagements à conserver une œuvre ou des œuvres pour un accès à long terme ou permanent au moyen des notices bibliographiques.
6. Une proposition détaillée qui décrit comment les bibliothèques canadiennes pourraient stratégiquement mettre sur pied un réseau national de mesures réparties ou centralisées de préservation et d'accès pour les imprimés qui concerne toutes les catégories d'imprimés et offre de multiples options pour la participation des bibliothèques. Des questions telles que la gouvernance, la propriété des collections, les obligations de conservation, les engagements financiers, le contrôle bibliographique et les mécanismes d'accès seront abordées.
7. Des mécanismes seront élaborés pour faire connaître la proposition, recueillir et évaluer les commentaires et les suggestions, modifier la proposition et obtenir l'autorisation de mettre en œuvre la stratégie.
8. Mise en œuvre de la stratégie nationale approuvée.
9. Recommandations pour l'opérationnalisation une fois le projet lancé, et l'amélioration continue de la stratégie mise en œuvre.

La documentation préparée par le Groupe de travail ou le concernant se trouve sur le portail [Collections imprimées partagées au Canada](#) de Bibliothèque et Archives Canada.

## Recommandation visant le réseau national de collections collectives d'imprimés

Le document intitulé *[Les collections collectives d'imprimés : un tour d'horizon](#)* publié par le Groupe de travail en mai 2019 donne le détail de chacune des initiatives concernant les collections collectives d'imprimés qui ont cours au Canada et ailleurs. Bien qu'il existe quelques initiatives de collections collectives d'imprimés au Canada, dont certaines se partagent les mêmes membres, il n'y a pas encore de structure permettant de coordonner le travail de ces groupes. Avant de proposer un réseau national regroupant les activités relatives aux collections collectives d'imprimés à venir, le Groupe de travail a examiné un spectre de possibilités. À une extrémité du spectre, il aurait pu opter pour une structure flexible selon laquelle des représentants de tous ces groupes se seraient réunis quelques fois par année pour coordonner leurs

activités à coût minime. Des frais auraient été évités, mais les progrès auraient été très lents. Ce modèle aurait exclu les bibliothèques qui ne participaient pas déjà dans les initiatives concernant les collections collectives d'imprimés, notamment les bibliothèques de l'Atlantique, les bibliothèques publiques et de nombreuses bibliothèques universitaires en Ontario.

À l'autre extrémité du spectre, s'offrait le modèle prônant une grande centralisation faisant appel à du personnel en grand nombre pour assurer la coordination et comportant éventuellement un dépôt central à l'intérieur d'une installation d'entreposage à haute densité, un peu comme ce qui existe au Royaume-Uni, en Australie, en Finlande et dans beaucoup d'autres pays. Les initiatives à grande échelle concernant les collections collectives d'imprimés qui donnent des résultats positifs aux États-Unis, telles que WEST et ReCAP, ont reçu des millions de dollars en subventions de Mellon ou d'autres fonds. Pour l'instant, cette approche ne semble pas réaliste pour le Canada. Cependant, les résultats obtenus des initiatives les plus abouties au Canada, Keep@Downsview et COPPUL SPAN, indiquent qu'il sera très difficile de poursuivre un tel projet sans employés qui soient dédiés.

***Nous recommandons la formation d'un réseau national de préservation des collections collectives d'imprimés assurant la coordination des initiatives connexes existantes et nourrissant la participation des autres bibliothèques intéressées qui ne font pas déjà partie d'un tel programme.***

Ce modèle ouvrira la voie aux bibliothèques universitaires, publiques et gouvernementales de partout au pays qui ne font pas déjà partie d'un réseau pour les collections collectives d'imprimés. Nous pensons que les coûts, qui seront répartis à la grandeur du pays, seront raisonnables.

## **Rôle des consortiums régionaux**

Le groupe de travail recommande que la participation au réseau national soit gérée, lorsque c'est possible, par les consortiums régionaux de bibliothèques. Pour donner un élan à la création du réseau, nous recommandons que les consortiums s'engagent pour trois ans à assumer une partie des coûts annuels de la gestion du réseau national selon un pourcentage convenu.

Chaque consortium sera en mesure de déterminer comment percevoir les cotisations associées auprès de ses membres, autant les bibliothèques vouées à la rétention que celles qui profitent du réseau. Les cotisations perçues à l'échelle régionale seraient remises à l'administrateur qui en fera la répartition.

Consortiums :

- Conseil des bibliothèques universitaires de l'Atlantique (CBUA)
- Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)
- Conseil ontarien des bibliothèques universitaires (OCUL)
- Conseil des bibliothèques universitaires des Prairies et du Pacifique (COPPUL)
- Conseil des bibliothèques urbaines du Canada (CBUC)

De plus, BAC deviendrait membre du réseau national et s'engagerait pour trois ans à verser un montant annuel fixe. Les bibliothèques de recherche universitaires seraient représentées dans le réseau par l'entremise de leur consortium régional, et l'ABRC de son côté verserait une contribution financière annuelle, en reconnaissance du fait que cette infrastructure de recherche nationale est liée directement à ses objectifs stratégiques.

## Comité directeur

***Nous recommandons que le réseau soit dirigé par un comité directeur national comptant entre autres des représentants des consortiums régionaux de bibliothèques universitaires, de projets de préservation des collections collectives d'imprimés existants, de BAC et du CBUC.***

## Composition du comité

Les membres du comité directeur soumettront des enjeux propres à leurs groupes constitutifs, et ce, dans l'intérêt primordial du réseau national. Les groupes régionaux et sectoriels disposeront ainsi d'un mécanisme pour orienter le développement du réseau. Les représentants formant le comité directeur devraient occuper un poste investi de l'autorité d'engager leurs établissements dans la participation aux initiatives pour les collections collectives d'imprimés. Il pourrait s'agir du poste de directeur de bibliothèque ou d'un autre directeur de haut rang ayant les autorisations requises en matière de budget et de prise de décision dans leurs établissements.

Le comité directeur sera formé d'un représentant de chacune des instances suivantes :

- LAC-BAC
- CBUA
- BCI
- OCUL
- COPPUL
- CBUC

- Keep@Downsview
- COPPUL – SPAN
- ABRC
- Coordonnateur (ou coordonnatrice) du réseau (membre d’office sans droit de vote)

Il serait souhaitable qu’au moins un de ces représentants œuvre au sein d’un comité de HathiTrust afin de pouvoir assurer la coordination entre le réseau national et le Programme des collections collectives d’imprimés HathiTrust, par exemple le [Comité directeur de programme](#) HathiTrust, le comité consultatif sur les collections collectives d’imprimés et le groupe de travail sur la stratégie des collections numériques qui font partie de la liste des [comités actifs de HathiTrust](#). S’il n’est pas possible d’avoir un représentant de comité, un représentant devrait au moins provenir d’un établissement membre de HathiTrust.

Les responsabilités du comité directeur seront les suivantes :

- diriger le travail du coordonnateur (ou de la coordonnatrice) du réseau;
- sélectionner les projets de rétention et d’archivage des imprimés d’importance nationale;
- approuver le budget annuel du réseau, y compris répartir les coûts entre les consortiums;
- approuver toutes les ententes concernant le réseau;
- approuver les recommandations en ce qui a trait à la participation au réseau pour les bibliothèques canadiennes non affiliées à un consortium participant;
- former un groupe de travail opérationnel et tout autre groupe de travail ponctuel ou permanent selon les besoins;
- solliciter des subventions ou toute autre forme de financement pour le réseau;
- développer le réseau et sa structure afin d’assurer le succès à long terme de la préservation des imprimés et de leur accessibilité au Canada;
- préparer et distribuer une évaluation de programme dans la troisième année des travaux.

Nota : BAC assumera des responsabilités particulières d’appui administratif au comité directeur et de soutien linguistique bilingue. Si le contenu à traduire entrerait en conflit avec les directives, le comité ferait appel à un autre service.

## Groupe de travail opérationnel

***Nous recommandons la formation d'un groupe de travail opérationnel comptant des représentants des bibliothèques participantes et des programmes de collections collectives d'imprimés, forts d'une expertise de première ligne pertinente dans la gestion des collections, les métadonnées, la diffusion des collections et l'accès.***

Relevant du comité directeur, ce groupe de travail sera formé de 8 à 10 représentants des bibliothèques participantes. Ils devront venir de toutes les régions du pays, apporter une expertise diversifiée dans la gestion des collections, les métadonnées, les services d'accès et travailler sur des projets de collections collectives d'imprimés en cours dans les bibliothèques.

Le groupe de travail opérationnel devrait aussi faire participer des groupes d'experts aux différentes phases de l'analyse et de la rétention. Par exemple, pour le travail portant sur les collections spécialisées, telles que les documents gouvernementaux, les cartes, la musique ou tout autre type de documents, les bibliothécaires spécialisés qui traitent ces documents dans les bibliothèques participantes devraient être consultés à l'étape de la conception de chaque phase d'archivage. L'intervention active et en amont de ces experts produira une analyse efficace et des projets de rétention qui respectent les particularités des documents spécialisés.

## Coordonnateur (coordonnatrice) de réseau

***Nous recommandons l'embauche d'un coordonnateur (ou d'une coordonnatrice) de réseau à temps partiel.***

Relevant du comité directeur, le coordonnateur (ou la coordonnatrice) de réseau national devra répondre aux exigences suivantes et effectuer les tâches suivantes :

- détenir une certification de l'ALA (American Library Association);
- posséder une expertise démontrée dans la gestion d'un programme de collections collectives d'imprimés;
- coordonner toutes les activités relatives aux projets de rétention en maintenant le contact avec les communautés de spécialistes concernées;
- gérer un (ou une) stagiaire en bibliothéconomie à temps partiel affecté au réseau;
- préparer les ententes à soumettre à l'approbation du comité directeur pour le réseau afin de pouvoir arriver à une combinaison de modèles de préservation d'imprimés (modèle « distribué » et modèle des installations centrales) pour

toutes les catégories d'imprimé et établir la propriété des collections, les obligations en matière de rétention, l'engagement financier, le contrôle bibliographique et le mécanisme d'accès ;

- consulter les participants de l'étude nationale sur les chevauchements pour établir s'il y a du travail à effectuer pour mener à bien le projet pilote de l'étude et faire le suivi sur toute question soulevée par l'étude ;
- rédiger le budget du réseau à faire approuver par le comité directeur et explorer les subventions qu'il serait possible d'obtenir afin de développer et soutenir le réseau ;
- maintenir des communications régulières avec les consortiums membres et les bibliothèques participantes ;
- évaluer les demandes de participation au réseau de la part des bibliothèques canadiennes non affiliées à un consortium participant ;
- faire le lien entre le réseau et les initiatives pour les collections collectives d'imprimés au Canada et ailleurs dans le monde ;
- faire le lien entre le réseau et les initiatives de numérisation à grande échelle ;
- assister aux réunions du comité directeur comme membre d'office sans droit de vote.

## Administrateur

***Nous recommandons que le Conseil des bibliothèques universitaires des Prairies et du Pacifique (COPPUL) agisse à titre d'administrateur du réseau national.***

Étant le consortium régional le plus expérimenté dans la gestion d'un programme pour les collections collectives d'imprimés, COPPUL est d'accord, en principe, pour agir à titre d'administrateur du réseau national. En consultation avec le comité directeur, COPPUL aura à :

- gérer les questions d'embauche du coordonnateur (ou coordonnatrice) et du (ou de la) stagiaire (contrats, paie, avantages, etc.) ;
- gérer les transferts financiers pour le réseau ;
- héberger le site Web du réseau (services bilingues assurés par BAC, déjà mentionnés).

Le réseau versera des honoraires pour services administratifs au COPPUL. Le détail de la convention sur le rôle d'administrateur sera établi avec l'intéressé une fois que tous les groupes d'appui l'auront entérinée.

## Viabilité financière

***Nous recommandons un engagement initial de trois ans pour donner le temps d'obtenir un plus vaste financement par des subventions et des partenariats, de faire des progrès dès le départ et évaluer et consolider le réseau.***

Il faut s'assurer d'un financement stable afin d'avoir le temps de former les groupes de direction et de travail, d'établir et de stabiliser le réseau et de trouver des sources de financement à travers des subventions et des partenariats.

***Nous recommandons un budget de 115 000 \$ pour la première année, bonifié selon le coût de la vie à hauteur cumulative de 3 % pour l'an 2 et l'an 3.***

Postes budgétaires :

Salaire, coordonnateur (trice) du réseau	70 000 \$
Salaire, stagiaire en bibliothéconomie	20 000 \$
Déplacement et divers	10 000 \$
Services administratifs	15 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>115 000 \$</b>

***Nous recommandons un modèle de partage des coûts pour les trois premières années d'activité.***

Quant à la manière de répartir les coûts, le groupe de travail a cherché une solution cohérente avec le modèle de gouvernance et, le cas échéant, il a voulu appliquer un modèle de répartition des coûts connu. Il a ainsi été décidé que les engagements de rétention allaient soutenir les décisions de gestion des collections locales de toutes les bibliothèques, qu'elles deviennent ou non des participantes actives du réseau.

Les coûts attribués aux organes nationaux, BAC, ABRC et CBUC, ont été établis selon un montant fixe proportionnel à la capacité et aux avantages retirés.

Les coûts attribués à BCI, CBUA, COPPUL et OCUL ont été établis selon le système de bandes du Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR) de manière à attribuer le reste du montant à tous les membres, et en groupant ensuite ces membres par consortium régional et en dérivant un pourcentage (voir le détail à l'[Annexe B](#)). Le modèle du RCDR a servi à déterminer le pourcentage des coûts que devront assumer les consortiums régionaux, mais ce sont ces derniers qui fixeront la part des membres selon leurs propres processus internes.

### Réseau national des collections collectives d'imprimés

#### Répartition des coûts

19 août 2020

		Année 1	Année 2	Année 3
		\$	\$	\$
<b>Coûts</b>				
Salaires		90 000	92 700	95 481
Déplacements et divers		10 000	10 300	10 609
Services administratifs		15 000	15 450	15 914
Total des coûts		115 000	118 450	122 004
<b>Contributions</b>				
BAC	Fixe	12 000	12 000	12 000
ABRC	Fixe	5 000	5 150	5 305
CBUC	Fixe	2 000	2 060	2 122
Total des coûts moins les montants fixes		96 000	99 240	102 577
BCI	23,7 %	22 774	23 543	24 335
CBUA	12,2 %	11 695	12 089	12 496
COPPUL	29,6 %	28 388	29 346	30 333
OCUL	34,5 %	33 143	34 261	35 414



Une partie du travail à effectuer au cours des trois premières années consistera à identifier des sources de financement possibles et à demander des subventions pour soutenir les travaux. Dans ce contexte, le réseau national des collections collectives d'imprimés doit faire partie de l'infrastructure de recherche nationale qui soit liée de manière inextricable à une stratégie de numérisation nationale et aux projets de numérisation à grande échelle au Canada. Le plaidoyer en faveur du réseau auprès des bailleurs de fonds des secteurs public et privé devrait s'appuyer sur ces principes.

Le groupe de travail a trouvé des possibilités de financement d'une source unique et de financement en partenariat. Le réseau pourrait par exemple demander au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) de financer une série de projets visant la préservation des monographies canadiennes portant sur des disciplines bien précises. Une demande conjointe avec le RCDR adressée à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) pourrait être liée à la stratégie de numérisation nationale et à l'infrastructure pour la préservation numérique. Des projets additionnels concentrés sur Canadiana pourraient être mis de l'avant de manière conjointe avec le comité directeur de la Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire. La participation sur la scène internationale dans HathiTrust et le Partnership for Shared Book Collections, par exemple, pourrait aussi ouvrir des canaux menant à des sources de fonds telles que la Fondation Andrew M. Mellon ou d'autres grandes fondations internationales.

## Fondements d'un cadre de rétention

Des partenariats pour la préservation de collections collectives d'imprimés se développent selon l'un des deux modèles suivants : les partenariats bâtis autour d'une installation d'entreposage ou de préservation (le modèle dit « des installations ») et les partenariats selon lesquels les bibliothèques s'engagent à conserver les documents retenus sur leurs rayons (le modèle dit « distribué »). Les risques varient selon le modèle et les types d'installation et ces deux modèles demandent en général des engagements différents en matière de rétention et d'accès.

Au Canada, il y a déjà des partenariats établis selon ces deux modèles : COPPUL SPAN qui suit le modèle distribué; le TriUniversity Group et Keep@Downsview qui suivent le modèle des installations. En plus des engagements au regard de la rétention et de l'accès pris par les projets en place, les universités de l'Alberta, McGill, de la Colombie-Britannique et de Toronto participent toutes au [HathiTrust Shared Print Program](#); BAC et BANQ ont le mandat de préserver les documents qu'elles collectent.

Pour bâtir un réseau national de collections collectives d'imprimés capable d'offrir plusieurs options de participation, il faudra une combinaison des modèles de

préservation (modèle des installations et modèle distribué). Pour assurer le succès d'un réseau national qui combine les deux modèles, il faut élaborer un cadre de rétention et d'accès bien pensé et clair, qui inclut des critères d'engagement auxquels des bibliothèques de toutes sortes doivent répondre. Il doit s'intégrer dans les mandats de BAC et de BANQ. Il est aussi important que le cadre aborde le risque. L'analyse des risques consiste notamment à déterminer quel est le nombre suffisant d'exemplaires à conserver dans une phase donnée de rétention selon la qualité des documents considérés. Elle consiste également à comparer les exemplaires accessibles et les exemplaires de préservation. Elle définit l'endroit, la manière et la raison de la préservation des exemplaires.<sup>5</sup> Elle consiste aussi à examiner les appels à l'action sur les recommandations énoncées dans le rapport [Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action](#) : quelles organisations devraient préserver le contenu autochtone dans les collections des bibliothèques canadiennes, où devrait-il être préservé et selon quels critères? L'élaboration d'un cadre dans ce contexte sera complexe. Le sachant, nous proposons donc d'adopter une approche progressive en ayant recours au travail déjà accompli dans les domaines des collections collectives d'imprimés et en améliorant l'échange des ressources et le prêt entre bibliothèques.

Voici ce que nous proposons pour la phase 1 et ce que nous suggérons pour les phases 2 et 3. Le travail détaillé attendu des phases 2 et 3 se rapportera au travail pour le réseau national des collections collectives d'imprimés, avec le concours du comité directeur et du coordonnateur de réseau.

## Phase 1 : Le cadre de départ

Dans la phase 1, nous allons documenter et rationaliser tous les engagements déjà pris à l'égard des collections collectives d'imprimés par les établissements canadiens, l'objectif étant de créer un cadre national de départ léger qui corresponde, autant que faire se peut, aux engagements en place. De cette façon, il sera plus facile de garantir les engagements de ces partenariats et des bibliothèques déjà voués à la préservation des imprimés parce qu'ils n'auront pas à faire plus que ce qu'ils font déjà (par exemple, pas d'exigences particulières de vérification matérielle ou des métadonnées).

Nous allons aussi déterminer et documenter l'étendue des collections qui s'inscrivent déjà dans le cadre de départ et faire des recommandations quant à la priorisation de l'expansion de la préservation des imprimés au-delà de ce qui est en place. Il pourrait s'agir de consacrer des efforts à la préservation de Canadiana ou de documents du gouvernement fédéral de l'étude nationale des chevauchements (ENC). Nous devons

---

<sup>5</sup> Candace Yano, Zuo-Jun Max Shen, et Stephen Chan, "Optimising the Number of Copies and Storage Protocols for Print Preservation of Research Journals" (trad. Optimiser le nombre des exemplaires et les protocoles d'entreposage pour la préservation des imprimés des revues de recherche) *International Journal of Production Research* 51, no. 23/24 (2013) : 7456–69.

garder à l'esprit les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation en examinant les collections et en en établissant l'ampleur.

### **Les produits livrables de la phase 1 :**

- L'analyse des protocoles d'entente relatifs aux programmes des collections collectives d'imprimés déjà en vigueur dans les bibliothèques canadiennes.
- L'analyse des installations d'entreposage existantes à la disposition des bibliothèques canadiennes.
- La détermination, à partir des résultats de l'ENC, de la meilleure manière pour les bibliothèques d'enregistrer l'information au sujet de la rareté relative de leurs documents.
- La prise en compte des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation.
- Rapprocher les missions de BAC et de BANQ aux objectifs des bibliothèques universitaires.
- Déterminer comment peuvent s'imbriquer les divers modèles d'entreposage et de préservation dont nous disposons :
  - Installations de préservation : Keep@Downsview, BAC, Université de la Colombie-Britannique, Université de l'Alberta et Université McGill (en préparation)
  - Installations d'entreposage : le TriUniversity Group
  - Modèle distribué : COPPUL
- Trouver des moyens de faire participer toutes les institutions concernées.
- Discuter du risque relatif pour les documents et faire des recommandations sur l'endroit où les documents sont préservés et la manière dont ils le sont selon le niveau de risque (faible, modéré ou élevé).

### **Phase 2 : La Commission de vérité et réconciliation et le risque**

L'objectif de la phase 2 est d'étendre le travail de la phase 1, en s'assurant que le cadre national tient compte des recommandations du [rapport de la Commission de vérité et réconciliation](#) et que nos efforts sont en phase avec les autres programmes de numérisation de notre patrimoine en cours. Les travaux à effectuer consisteraient à :

- recommander le nombre d'exemplaires et l'endroit où les entreposer;
- recommander et effectuer le transfert des documents à risque dans les installations de préservation;

- voir à l'intégration de consultations sur l'inclusion ou le retrait d'un document en conformité avec les recommandations du [rapport de la Commission de vérité et réconciliation](#);
- recommander des moyens de collaborer avec les acteurs de la numérisation nationale par le biais de la [Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire](#) et le [Groupe de travail sur les priorités du contenu patrimonial](#) du Réseau canadien de documentation de recherche.

Nous avons commencé à discuter avec le Groupe de travail susmentionné sur les priorités du contenu patrimonial du Réseau canadien de documentation de recherche afin de coordonner le travail de nos groupes. Il y a aussi du travail de coordination important à faire avec la Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire. Ces deux groupes travaillent sur des programmes de numérisation massive au Canada. Le réseau national analysera les collections collectives d'imprimés au Canada. Vérifiera si des substituts numériques existent et quelles sont les mesures de préservation numérique en place pour leur conservation à long terme est un élément à considérer au moment de déterminer le niveau de risque des collections d'imprimés. Même si la numérisation des documents que le réseau examine et archive ne soit pas partie de son mandat, ce serait une occasion ratée que de ne pas lier le travail d'analyse des collections de cette ampleur à ces deux importants projets de numérisation nationale.

Nous recommandons que les produits livrables de la phase 2 soient préparés par le réseau national des collections collectives d'imprimés proposé, lorsqu'il sera en place.

### **Phase 3 : L'expansion**

La phase 3 s'appuiera sur les phases 1 et 2 pour l'élaboration d'un cadre de participation pour les bibliothèques qui n'ont pas d'installation ou qui ne font pas partie d'un partenariat; elle consolidera le cadre national de départ. Au cours de cette phase, l'envergure des documents dans le réseau national (c'est-à-dire le Canadiana au-delà des documents du gouvernement fédéral) sera élargie. Pour faire avancer les travaux de la phase 3, nous devons envisager d'effectuer au moins ce qui suit :

- Évaluer la possibilité de combiner les modèles (installations et distribué) avec les mandats des bibliothèques nationales.
- Déterminer si nous devons élaborer un cadre souhaité, à l'état « idéal », et le comparer au cadre de départ. Établir ce que nous devons ajouter à ce cadre de départ pour faire progresser les établissements de leur état actuel à un état « idéal » et ensuite évaluer s'il est possible d'atteindre cet état « idéal ».
- Répondre à plusieurs questions liées à OCLC (p. ex. où les données de rétention sont-elles enregistrées pour les participants qui ne sont pas membres?).

- Rédiger une politique d'élaboration d'une collection définissant et incluant le Canadiana et comment c'est lié aux autres projets de préservation soutenus par les bibliothèques canadiennes.
- Élaborer des critères/des voies de participation pour chaque bibliothèque (ou toute institution disposant de contenu patrimonial) et les partenariats locaux et régionaux. Des options pourraient être offertes pour une faible participation (p. ex. pour un établissement incapable de s'engager à long terme, comment donner des documents importants à verser dans la collection nationale), une participation modérée (p. ex. signer la convention de rétention nationale et conserver les documents dans l'établissement et les faire circuler selon l'engagement relatif à l'accès du cadre national) ou une participation soutenue (p. ex. assumer des coûts, consacrer du temps, fournir de l'espace).

Le groupe de travail a discuté longuement de ce à quoi le réseau national des collections collectives d'imprimés devrait s'intéresser en priorité. La première étude des chevauchements des documents du gouvernement fédéral a été retenue parce qu'il s'agit de documents canadiens, jugés potentiellement à risque, et d'intérêt général dans toutes les régions et les types de bibliothèques et qui représentent une collection suffisamment limitée dont l'étendue ne serait pas trop impressionnante pour une première étude. Le groupe de travail propose qu'une étude des monographies canadiennes soit une étape à considérer après l'installation du réseau national et du coordonnateur. Nous convenons que même si le travail d'un réseau national de collections collectives d'imprimés ne devrait pas se limiter aux collections de documents canadiens (publiés au Canada, par des auteurs canadiens et concernant le Canada), ces documents devraient quand même être la priorité du réseau. Nous prévoyons que les phases initiales d'analyse et de rétention se concentreront sur les documents canadiens. Au fur et à mesure que le réseau évoluera, que les flux de travail s'établiront et que la confiance s'installera, il pourrait devenir intéressant de se pencher sur des documents non canadiens détenus dans les bibliothèques canadiennes.

Nous recommandons que les produits livrables de la phase 3 soient préparés par le réseau national des collections collectives d'imprimés proposé, lorsqu'il sera en place.

## Recommandations sur l'affichage des engagements

L'écosystème à la base des engagements relatifs à la rétention des imprimés est ancré depuis une décennie grâce au registre des collections collectives d'imprimés d'OCLC et au registre PAPR du CRL. Jusqu'à cette année, cependant, aucun des deux registres n'a été en mesure d'enregistrer les engagements pour les trois principaux types de

documents : monographie, monographie multipartite ou publications en série. OCLC et le CRL ont reçu des fonds de la Fondation Andrew M. Mellon en 2018 pour accroître les capacités du registre des collections collectives d'imprimés d'OCLC. Les améliorations ont été terminées en mai 2020 et la nouvelle version du registre permet maintenant aux bibliothèques d'enregistrer des engagements de documents en plusieurs parties et de publications en série. Grâce à cette capacité nouvelle, le registre d'OCLC peut servir de dépôt plus complet de l'information au sujet des engagements pour les collections collectives d'imprimés.

Les programmes des collections collectives d'imprimés enregistrent et divulguent généralement leurs engagements au moyen de leurs systèmes de gestion locaux des bibliothèques et au moyen du registre des collections collectives d'imprimés d'OCLC et le registre de préservation des archives d'imprimés (PAPR), selon le cas. L'enregistrement et l'affichage de l'information sur les engagements de rétention soutiennent les fonctions clés de tout programme pour les collections collectives d'imprimés : l'analyse, la gestion, la préservation et l'utilisation d'une collection partagée.

L'information enregistrée dans le système local de gestion de la bibliothèque d'un établissement permet au personnel de garder une trace des documents qu'il s'est engagé à conserver. Selon le système, elle pourrait aussi lui permettre d'analyser les données des engagements et d'agir en conséquence.

***Nous recommandons l'adhésion aux meilleures pratiques actuelles du milieu pour la consignation et l'affichage des engagements relatifs aux collections collectives d'imprimés dans les systèmes de gestion des bibliothèques locaux.***

***Nous recommandons la consignation des engagements dans le registre des collections collectives d'imprimés d'Online Computer Library Center (OCLC) et dans le PAPR du Centre des bibliothèques de recherche (CRL) selon le cas.***

L'information au sujet des engagements pour les collections collectives d'imprimés se trouvera normalement dans la zone 583 (« Note sur les mesures prises ») du format MARC pour les [données bibliographiques](#) et/ou les notices des [fonds de bibliothèque](#). Des éléments de données additionnels pourront être présents dans les notices, selon la situation et le niveau d'information fourni.

Les spécifications les plus détaillées relatives à l'enregistrement de l'information de rétention des collections collectives d'imprimés sont expliquées dans les [Directives sur les métadonnées détaillées](#) pour les engagements pour les collections collectives

d'imprimés d'OCLC. Le Partnership for Shared Book Collections a aussi mis au point une pratique exemplaire pour la « [Découverte et la divulgation d'éléments dans les systèmes locaux](#) » (en anglais).

Demander aux bibliothèques qui participent au programme de la stratégie canadienne de préservation des collections collectives d'imprimés de gérer l'information dans plusieurs systèmes occasionnera un surplus de travail. Nous en sommes conscients. Cependant, nous croyons fermement qu'avec l'information sur les engagements enregistrée dans les différents systèmes, les bibliothèques seront en mesure tant au pays qu'ailleurs dans le monde d'extraire cette information et d'agir en conséquence. L'étude nationale sur les chevauchements nous a conduits à élaborer des normes sur les métadonnées pour l'enregistrement de l'information sur les collections collectives d'imprimés (dans ce cas, au sujet de la rareté relative des documents).

***Nous recommandons d'élaborer un ensemble d'éléments de métadonnées plus exhaustif pour les phases à venir du programme du réseau national.***

Ces éléments doivent soutenir l'environnement bilingue de la gestion des bibliothèques qui caractérise les bibliothèques canadiennes. Il est possible que notre travail dans ce domaine puisse être lié à d'autres projets internationaux et/ou multilingues.

Les voies d'échange de l'information entre les systèmes deviendront presque à coup sûr plus simples et efficaces dans les années à venir.

***Nous recommandons que le réseau national demeure en contact étroit avec des groupes tels que OCLC, CRL et Partnership for Shared Book Collections pour que nous puissions garder les bibliothèques participantes au courant des derniers développements dans le domaine et les y soutenir.***

## Évaluation

Un programme tel que celui sur la stratégie canadienne de préservation des collections collectives d'imprimés, et qui réunit un groupe de partenaires divers, se doit de mettre tout en place pour assurer son succès et se doit d'être en phase avec ses objectifs et ceux de ses membres.

Une évaluation sérieuse des travaux de la stratégie, prise en compte dans les trois premières années de son existence, permettra d'améliorer les processus et les

communications, de démontrer la pertinence du travail, de garantir des fonds pour l'avenir et de faciliter l'établissement des objectifs pour les phases futures.

Des programmes pour les collections collectives d'imprimés tels que COPPUL SPAN et le [Western Regional Storage Trust](#) (WEST) ont fait l'objet d'une évaluation. Le Partnership for Shared Book Collections (PSBC) élabore une pratique devant guider l'évaluation des programmes des collections collectives d'imprimés. En 2017, COPPUL SPAN a effectué un examen quinquennal. L'examen a consisté à interroger les collègues dans les établissements connectés au SPAN et s'est terminé par la publication d'un [rapport final et de recommandations](#). WEST a effectué des [évaluations exhaustives de programme](#) en 2016 et en 2019; elles étaient des composantes de la subvention de financement reçu de la Fondation Andrew M. Mellon. Les évaluations de WEST comportaient des entretiens avec les directeurs de bibliothèques et des contacts pour les collections collectives d'imprimés, des groupes témoins et un rapport final.

Selon les deux programmes, les évaluations ont produit de l'information utile aux fins de la planification et des opérations ainsi que la possibilité pour les membres de réfléchir à la valeur que procurent les programmes.

L'évaluation devrait servir à examiner les éléments suivants et à faire des recommandations s'y rapportant :

- les buts et objectifs du programme;
- l'alignement du programme sur les buts et objectifs des participants;
- le travail accompli et son incidence sur les bibliothèques participantes;
- les communications avec les participants et la communauté;
- les recommandations pour les phases à venir;
- la reddition de compte à la communauté.

L'examen devrait porter sur l'aspect qualitatif et l'aspect quantitatif, y compris les données sur les collections analysées et sélectionnées pour rétention, le nombre des titres et des volumes archivés, le nombre de titres retirés des collections suivant le réseau national et l'incidence sur les pratiques locales de traitement des collections lorsqu'il est possible de les trouver. Afin de procéder à un examen qualitatif à l'année 3, cette question devrait être prise en compte dès le début du travail.

***Nous recommandons que le réseau national mène une évaluation du programme en bonne et due forme dans sa troisième année d'activité, mais qu'il la planifie dès le départ.***



## ANNEXE A

# Étude de chevauchement nationale sur les publications fédérales

## Bibliothèque et Archives Canada et l'Association des bibliothèques de recherche du Canada 2019-2020

### Introduction

Le présent rapport fournit des renseignements généraux, une vue d'ensemble de l'étude de chevauchement nationale sur les publications fédérales et les résultats et des recommandations en vue des futures initiatives nationales de collections collectives d'imprimés.

### Contexte

L'étude de chevauchement nationale sur les publications fédérales a été conçue et dirigée par le Groupe de travail sur la stratégie canadienne de préservation des collections collectives d'imprimés. Le Groupe a été formé à la fin de 2018, et sa charte de projet a été arrêtée et approuvée en mars 2019. Au nombre des livrables prévus, une série d'études de chevauchement visant à déterminer la rareté des publications dans un groupe circonscrit de participants. Ce sont les publications fédérales qui ont été choisies pour former le premier groupe d'articles à l'étude. Cette série d'études vise à déterminer quels articles tendent à être rares ou peu nombreux dans les bibliothèques du Canada, ce qui contribuera à asseoir la confiance portée aux projets de rationalisation de l'espace et permettra d'adopter une stratégie nationale de préservation des imprimés qui garantira la pérennité de la documentation imprimée. En outre, on cherche à répondre aux besoins futurs en matière d'accès et de numérisation. L'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) et Bibliothèque et Archives Canada (BAC) ont été les commanditaires de ce projet; la liste des bibliothèques participantes se trouve dans l'annexe A.

Plusieurs raisons ont guidé le choix des publications fédérales pour l'étude de chevauchement pilote. Si nous savions que plusieurs grandes bibliothèques universitaires se procuraient quantité de publications par le Programme des services de dépôt, nous possédions des données empiriques selon lesquelles ce groupe d'articles avait aussi été visé par des projets de tri dans les bibliothèques et que le niveau de catalogage de ces publications variait de manière radicale. Dans la communauté des bibliothèques canadiennes, on supposait aussi qu'en raison de son titre de bibliothèque nationale (en tenant compte

du dépôt légal et du rôle de l'institution comme mémoire du gouvernement du Canada), BAC aurait au moins un exemplaire de la majorité des publications.

### **Étude de chevauchement**

OCLC, en tant que propriétaire du plus grand catalogue bibliothécaire au monde, a été chargé de dégager les titres pertinents dans le catalogue, d'exposer les données des titres (la liste générale ainsi que les listes filtrées auxquelles sont appliqués des scénarios de rétention) par l'application GreenGlass, de travailler avec les bibliothèques participantes à raffiner les données sur les titres pour lesquels on voit dans les dossiers un engagement de conservation, et de créer une liste finale que chaque bibliothèque pourra importer dans ses dossiers.

OCLC a participé à plusieurs de ces initiatives. La fonctionnalité consistant à intégrer un engagement de conservation dans un champ MARC en particulier est bien développée.

BAC a assumé les coûts du travail effectué par OCLC, qui comprend l'accès aux listes par GreenGlass pour les deux années suivant la fin du projet.

### **Isolement des données**

La première étape entourant la collecte des données pertinentes dans OCLC consistait à déterminer comment les publications fédérales avaient été identifiées au moment d'être cataloguées. Vu les changements survenus au fil du temps dans les normes de catalogage, plusieurs règles ont été appliquées de sorte que la collecte de données soit la plus complète possible. Ces huit règles sont énumérées à l'annexe B.

### **Résultats**

La collecte de données initiale a permis de confirmer ce que montraient les données empiriques : les titres identifiés comme des publications fédérales dans l'ensemble de données étaient faiblement représentés dans les collections des 26 bibliothèques participantes. Le nombre total de titres identifiés était de 748 000, parmi lesquels 509 000 (68 %) montraient qu'une seule bibliothèque participante les possédait.

Quelques mises en garde s'imposent toutefois en ce qui concerne l'ensemble de données obtenu. Les données de titres uniques peuvent être inexactes en raison de variations dans les métadonnées descriptives, ou parce que des bibliothèques ont effectué un tri et n'ont pas encore pu synchroniser les données des systèmes locaux dans OCLC, ou parce qu'elles ont effectué un tri après la collecte de données initiale.

Pour nombre de projets de collections collectives d'imprimés, on procède à une vérification des rayons pour confirmer la présence des articles, un travail qui a été considéré comme optionnel aux fins du projet pilote.

Si le projet pilote a réuni 26 bibliothèques universitaires, publiques et spécialisées, on peut supposer que d'autres bibliothèques, particulièrement celles qui sont exclusivement des bibliothèques de dépôt ou qui l'ont été, possèdent aussi une quantité importante d'archives. Nous nous attendons à trouver un grand nombre de ces publications dans d'autres bibliothèques; l'Université de Moncton, par exemple, compte une bibliothèque de dépôt depuis de nombreuses années, mais n'envoie pas ses fonds à OCLC. On sait aussi que les bibliothèques scientifiques fédérales possèdent des publications gouvernementales en quantité appréciable, mais qu'une seule d'entre elles envoie ses fonds à OCLC. Les données indiquent que certains titres sont uniques dans le cadre de ce projet pilote, ce qui ne serait vraisemblablement pas le cas si l'on tenait compte de toutes les bibliothèques canadiennes.

D'autres études, et l'expérience de bon nombre des membres du Groupe de travail, démontrent qu'il y a toujours certaines anomalies dans les données, dans les projets du genre.

### **Établissement des scénarios de conservation**

On a confié à un sous-groupe de travail la tâche d'établir un scénario de conservation adéquat pour les articles identifiés. Le modèle combiné de conservation qui a été développé et appliqué était le suivant :

**PUBLICATIONS EN SÉRIE** : Conserver tous les fonds pour les titres que ne détient pas LAC-BAC et trois fonds pour les titres que détient LAC-BAC (LAC-BAC + deux autres).

**PUBLICATIONS QUI NE SONT PAS EN SÉRIE** : Conserver tous les fonds pour les titres détenus par moins de trois participants aux études de chevauchement nationales; conserver cinq fonds pour les titres que ne détient pas LAC-BAC; conserver trois fonds pour les titres que détiennent LAC-BAC et au moins trois participants aux études de chevauchement nationales.

Concernant l'engagement, l'entente proposait 25 ans comme période de conservation initiale.

### **Rétroaction de mi-parcours et modification de l'approche**

Après le recensement des publications fédérales et l'application du scénario de conservation aux données dans GreenGlass, un webinaire a été organisé afin de présenter les résultats aux bibliothèques participantes, lesquelles ont ensuite eu l'occasion d'examiner plus attentivement les documents qu'elles auraient à conserver à long terme.

Les commentaires étaient très variés : certains participants ont tout de suite donné leur accord, et d'autres avaient des observations et de suggestions détaillées sur tous les aspects du projet, ainsi que des commentaires généraux sur une stratégie nationale de conservation des publications imprimées.

Il ne fait aucun doute que les participants avaient tous des motifs différents lorsqu'ils ont décidé de prendre part à l'étude au départ, mais une chose était claire : les quantités de documents qu'on demandait aux bibliothèques de conserver étaient plus importantes que prévu, en raison du nombre restreint de fonds documentaires visés, et elles n'étaient pas prêtes à s'engager à le faire. Il faut aussi savoir que le nombre de bibliothèques s'engageant à adhérer au scénario de conservation a une incidence directe sur ces chiffres (moins il y a de bibliothèques, plus le nombre de titres à conserver est important pour chacune).

Plusieurs participants étaient d'avis que le temps accordé pour examiner attentivement les titres identifiés et prendre une décision ne suffisait pas. De plus, d'autres jugeaient que la période de conservation de 25 ans proposée était trop longue.

Même si les données tendent à démontrer qu'elles possèdent des titres possiblement rares, les bibliothèques publiques ne considèrent pas nécessairement qu'elles ont un rôle à jouer dans la conservation à long terme des publications imprimées. Il faudrait donc peut-être envisager une approche différente pour celles-ci.

Dans le cadre du projet-pilote, d'autres commentaires, de nature plus générale, ont été recueillis sur la gouvernance globale et continue d'un programme national sur les collections collectives d'imprimés, ainsi que sur les attentes concernant le financement du projet.

À la lumière des commentaires et de la réticence de bon nombre de bibliothèques participantes à adhérer au scénario de conservation et à l'entente proposée, il a été décidé d'ajouter une note aux documents pour indiquer leur rareté plutôt que de demander aux bibliothèques de s'engager formellement à les conserver; les participants continueraient ainsi d'avoir accès à l'information sur les titres recensés. La note serait accessible aux personnes envisageant des projets de tri et les avertirait que certains titres semblent se retrouver dans peu de fonds au Canada et qu'il serait peut-être préférable de transférer ceux-ci à une autre bibliothèque ou vers un dépôt, plutôt que de les jeter. Elle n'apparaîtrait pas dans le champ de la notice bibliographique réservé aux engagements en matière de conservation, mais dans un autre, servant à consigner les mesures de conservation.

Comme OCLC a pu faciliter ce projet aux termes du contrat en vigueur, aucune modification n'a été nécessaire.

Conformément à la recommandation du sous-groupe de travail sur la conservation, un seuil de trois exemplaires ou moins a été appliqué aux titres recensés pour faire état de leur rareté au sein du groupe de participants. OCLC a fourni à BAC une liste générale de tous les fonds désignés comme rares; cette liste définitive comportait 864 841 titres, parmi lesquels figuraient tant des monographies que des publications en série. Les listes de chacune des bibliothèques ont ensuite été rendues accessibles dans GreenGlass (voir l'annexe C qui établit une comparaison entre les quantités de titres identifiés pour chacun des deux scénarios).

Une série de trois webinaires d'une heure a été organisée pour informer les bibliothèques participantes de ce changement d'approche et pour recueillir leurs commentaires sur cette étude de chevauchement et sur les travaux du Groupe de travail sur la stratégie nationale.

La dernière étape du projet consistait à inscrire la note sur la rareté dans les catalogues des fonds documentaires des bibliothèques participantes. Cette fonctionnalité (pour les bibliothèques membres d'OCLC) est utilisable depuis la fin du mois de mai 2020, et des instructions écrites et un webinaire de présentation ont été préparés pour toutes les bibliothèques (membres de OCLC et les autres) afin qu'elles sachent comment télécharger cette information directement dans leurs dossiers. Pour s'assurer que cette note soit ajoutée de manière cohérente et opportune aux dossiers applicables de tous les participants, l'ABRC a offert de prendre en charge le coût de cette note ajoutée par programme par OCLC. L'information indiquant la rareté apparaît comme suit à la ligne 583 MARC :

```
583 ## $c 20200331 $h CCPSWG Overlap Study/Étude de chevauchement $z 3 or fewer copies/3  
exemplaires ou moins $5 librarycode
```

### **Leçons tirées et conclusion**

Bien qu'au terme de l'étude pilote de chevauchement, les bibliothèques participantes n'aient pas pris d'engagement en matière de conservation, une note a été ajoutée aux titres rares existant en trois exemplaires ou moins dans le groupe de participants, afin d'aider les bibliothèques à en faire une gestion future responsable. Ces dernières pourront valider la rareté de ces titres et les transférer dans un dépôt pour en assurer la conservation à long terme, au besoin.

Le financement alloué au contrat avec OCLC pour la réalisation de l'étude de A à Z s'échelonnait sur 18 mois seulement, un délai trop court. En effet, nous avons mis un certain temps à établir la vaste terminologie descriptive adaptée à l'entièreté des publications fédérales canadiennes. Comme il a été mentionné, nous avons constaté de grandes variations dans les métadonnées descriptives et avons donc dû travailler en amont afin d'avoir une bonne terminologie pour la recherche. Les bibliothèques participantes n'ont pas eu les moyens suffisants pour analyser en profondeur les listes produites dans le

scénario de conservation original et ont manqué de temps et de ressources pour procéder à une vérification dans les rayons. C'est peut-être pour ces raisons qu'elles étaient réticentes à prendre un engagement officiel pour la conservation de ces documents. Or, l'allocation de temps pour faire le ménage des données des dossiers ciblés et vérifier que les articles sont effectivement dans les rayons et accessibles est primordiale pour n'importe quelle initiative conjointe.

BAC a été étonné par les données sur les titres uniques. Comme nous l'avons mentionné plus tôt dans la section *Résultats*, on compte 508 000 titres uniques, dont 161 000 sont conservés par BAC, ce qui signifie que 348 000 articles ne sont pas dans la collection nationale. En raison de certaines anomalies dans les données, cette estimation comporte une marge d'erreur; toutefois, ces résultats ont suscité des discussions sur la possibilité de transférer un grand nombre d'articles à BAC dans le cadre de projets de tri dans d'autres bibliothèques canadiennes. Bien qu'il existe un protocole gouvernemental interne pour le transfert de masse d'articles des bibliothèques ministérielles, BAC aurait du mal à accepter de grandes quantités d'autres sources. Il serait toutefois possible de passer par un programme de dons pour transférer des articles en petite quantité et ainsi compléter la collection nationale ([Dons d'œuvres publiées – Bibliothèque et Archives Canada](#)).

On nous a aussi fait le commentaire qu'il faudrait consulter des bibliothécaires spécialisés au tout début de l'étude. Les représentants du groupe n'étaient pas nécessairement les meilleures personnes pour se prononcer sur les aspects techniques de chaque bibliothèque. Ainsi, pour les prochaines études de chevauchement, il faudra cibler d'emblée des spécialistes qui agiront à titre de personnes-ressources.

En conclusion, cette étude pilote a été fructueuse puisqu'elle a donné un aperçu de la rareté ou de la multiplicité des publications fédérales canadiennes, ainsi que leur nombre d'exemplaires, conservées dans les 26 bibliothèques participantes. Elle nous a permis d'étayer nos données empiriques, et donc de confirmer que ce type de publications n'est pas très répandu dans les collections des bibliothèques canadiennes et qu'il faut pousser les recherches pour assurer la préservation de la collection d'imprimés.

L'étude pilote a rassemblé un premier groupe de bibliothèques intéressées, mais au fil de sa progression, d'autres bibliothèques ont manifesté leur intérêt à participer aux prochaines études. Pour terminer, comme il a été mentionné, le Groupe de travail sur la stratégie canadienne de préservation des collections collectives d'imprimés a reçu de précieux commentaires sur l'étude de chevauchement, mais aussi sur la stratégie nationale de conservation des collections imprimées, qui sera intégrée prochainement.

## Annexes

### Annexe i – Participants à l'étude de chevauchement nationale

Bibliothèques gouvernementales	Bibliothèque et Archives Canada
	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
	Bibliothèque du Parlement
	Conseil national de recherches du Canada
Bibliothèques universitaires	Université Carleton
	Université Dalhousie
	Université McGill
	Université McMaster
	Université Memorial
	Université Queen's
	Université Simon Fraser
	Tri-University Group of Libraries (Guelph, Laurier, Waterloo)
	Université Western
	Université de Montréal
	Université de l'Alberta
	Université de la Colombie-Britannique
	Université du Manitoba
	Université d'Ottawa
	Université de Regina
	Université de la Saskatchewan
	Université de Toronto
	Université de Victoria
	Université de Windsor
Bibliothèques publiques	Bibliothèque publique d'Ottawa
	Bibliothèque publique de Toronto
	Bibliothèque publique de Vancouver

## Annexe ii – Identification des publications fédérales

Règle 1	L'indicateur de documents gouvernementaux (008/28 et 006/11) est « f » ou « m » et le lieu de publication 008/15-17 comprend le code du Canada.
Règle 2	Présence d'un numéro de documents gouvernementaux (086) : <i>ind1 = 1.</i>
Règle 3	Le champ de l'auteur (1XX, 7XX) concorde en tout point avec la liste des organismes gouvernementaux canadiens fournie par BAC.
Règle 4	Le champ éditeur (26X) concorde partiellement avec la liste des organismes gouvernementaux fournie par BAC. Il faut que le lieu de publication se trouve au Canada OU qu'il y ait les mots « Canada » ou « canadien ».
Règle 5	L'ISBN comprend le préfixe d'un organisme connu.
Règle 6	L'ISSN est associé à un organisme fédéral. 022\$2 = 4
Règle 7	Le champ de l'auteur (1XX, 7XX) concorde partiellement avec la liste des organismes gouvernementaux canadiens fournie par BAC. Il faut que le lieu de publication se trouve au Canada OU qu'il y ait les mots « Canada » ou « canadien ».
Règle 8	Les notes (5XX) font mention du programme de « dépôt canadien » ou d'un libellé connexe.

## Annexe iii – Comparaison du nombre de titres à conserver et de titres rares

	Tous les titres	Titres à conserver	Proportion en pourcentage	Titres rares	Proportion en pourcentage
BAC-LAC	295 509	295 509	100 %	236 420	80 %
BAnQ	52 378	48 313	92 %	42 785	82 %
Université Carleton	35 342	25 865	73 %	20 770	59 %



Université Dalhousie	56 870	40 715	72 %	17 200	30 %
Bibliothèque du Parlement	71 900	57 811	80 %	51 460	72 %
Université McGill	33 512	23 904	71 %	10 209	30 %
Université McMaster	36 536	26 092	71 %	17 018	47 %
Université Memorial	59 938	43 993	73 %	25 693	43 %
CNRC / Bibliothèque scientifique nationale	66 370	55 883	84 %	49 768	75 %
Bibliothèque publique d'Ottawa	8 811	6 241	71 %	2 323	26 %
Université Queen's	109 054	86 639	79 %	78 708	72 %
Université Simon Fraser	32 327	23 050	71 %	7 569	23 %
Bibliothèque publique de Toronto	52 171	0	0 %	20 953	40 %
Université de la Saskatchewan	50 415	35 929	71 %	16 419	33 %
Université de Montréal	33 387	30 949	93 %	26 010	78 %
Université de l'Alberta	80 594	59 284	74 %	35 044	43 %
Université de Guelph	65 110	49 537	76 %	42 257	65 %
Université du Manitoba	44 629	31 867	71 %	12 710	28 %
Université d'Ottawa	52 386	37 708	72 %	24 705	47 %

Université de Regina	41 359	29 591	72 %	21 392	52 %
Université de Toronto	62 077	48 877	79 %	32 850	53 %
Université de Victoria	43 840	31 294	71 %	13 374	31 %
Université de Windsor	33 972	24 027	71 %	16 064	47 %
Université de la Colombie-Britannique	47 907	34 624	72 %	14 038	29 %
Bibliothèque publique de Vancouver	22 743	16 179	71 %	4 620	20 %
Université Western	39 646	28 329	71 %	18 002	45 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 528 783</b>	<b>1 192 210</b>	<b>78 %</b>	<b>858 361</b>	<b>56 %</b>

## ANNEXE B :

### Calcul des quotes-parts régionales des coûts du Réseau national des collections collectives d'imprimés selon le système de bandes du RCDR – 2020-08-018

			Facteur	1,25
			Objectif	97 000 \$
			Diff	-660 \$
			Contribution de base	200 \$
<b>Établissements membres du RCDR (75)</b>	<b>Bande du RCDR en date de février 2020</b>	<b>Prix de la bande</b>	<b>Consortium</b>	
École nationale d'administration publique	3	1	BCI	394 \$
L'Université TÉLUQ	4	1	BCI	495 \$
Université Bishop's	4	1	BCI	495 \$
Institut national de la recherche scientifique	5	1	BCI	620 \$
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	5	1	BCI	620 \$
Université du Québec en Outaouais	6	1	BCI	778 \$
Université du Québec à Rimouski	6	1	BCI	778 \$
École de technologie supérieure	7	1	BCI	975 \$
Université du Québec à Chicoutimi	7	1	BCI	975 \$
HEC Montréal	7	1	BCI	975 \$
École Polytechnique de Montréal	8	1	BCI	1223 \$
Université du Québec à Trois-Rivières	8	1	BCI	1223 \$
Université Concordia	10	1	BCI	1923 \$
Université de Sherbrooke	10	1	BCI	1923 \$
Université du Québec à Montréal	10	1	BCI	1923 \$
Université Laval	11	1	BCI	2 412 \$
Université de Montréal	11	1	BCI	2 412 \$
Université McGill	12	1	BCI	3 024 \$
Université Sainte-Anne	1	1	CBUA	251 \$
Université NSCAD	2	1	CBUA	315 \$
Université Mount Saint Vincent	5	1	CBUA	620 \$
Université du Cap-Breton	5	1	CBUA	620 \$

Établissements membres du RCDR (75)	Bande du RCDR en date de février 2020	Prix de la bande	Consortium	
Université Acadia	6	1	CBUA	778 \$
Université Saint-Francis-Xavier	6	1	CBUA	778 \$
Université de l'Île du Prince-Édouard	6	1	CBUA	778 \$
Université Saint Mary's	6	1	CBUA	778 \$
Université de Moncton	7	1	CBUA	975 \$
Université du Nouveau-Brunswick	8	1	CBUA	1223 \$
Université Memorial de Terre-Neuve	10	1	CBUA	1923 \$
Université Dalhousie	10	1	CBUA	1 923 \$
Université Concordia d'Edmonton	2	1	COPPUL	315 \$
Université Algoma	2	1	COPPUL	315 \$
Université Royal Roads	4	1	COPPUL	495 \$
Université Brandon	5	1	COPPUL	620 \$
Université du nord de la Colombie-Britannique	5	1	COPPUL	620 \$
Université de la Vallée de Fraser	6	1	COPPUL	778 \$
Université de l'île de Vancouver	6	1	COPPUL	778 \$
Université MacEwan	6	1	COPPUL	778 \$
Université Thompson Rivers	6	1	COPPUL	778 \$
Université Athabasca	6	1	COPPUL	778 \$
Polytechnique universitaire Kwantlen	7	1	COPPUL	975 \$
Université Mount Royal	7	1	COPPUL	975 \$
Université de Winnipeg	7	1	COPPUL	975 \$
Université de Lethbridge	8	1	COPPUL	1 223 \$
Université de Regina	8	1	COPPUL	1 223 \$
Université de Victoria	10	1	COPPUL	1 923 \$
Université Simon Fraser	10	1	COPPUL	1 923 \$
Université de la Saskatchewan	10	1	COPPUL	1 923 \$
Université de Calgary	12	1	COPPUL	3 024 \$
Université de l'Alberta	12	1	COPPUL	3 024 \$
Université de la Colombie-Britannique	12	1	COPPUL	3 024 \$

Établissements membres du RCDR (75)	Bande du RCDR en date de février 2020	Prix de la bande	Consortium	
Université Trinity Western	4	1	OCUL	495 \$
Université OCAD	5	1	OCUL	620 \$
Université de Nipissing	5	1	OCUL	620 \$
Collège militaire royal du Canada	5	1	OCUL	620 \$
Institut universitaire de technologie de l'Ontario	7	1	OCUL	975 \$
Université Trent	7	1	OCUL	975 \$
Université Lakehead	7	1	OCUL	975 \$
Université Laurentienne	8	1	OCUL	1223 \$
Université Wilfrid Laurier	8	1	OCUL	1223 \$
Université Brock	8	1	OCUL	1 223 \$
Université de Windsor	8	1	OCUL	1 223 \$
Université Carleton	10	1	OCUL	1 923 \$
Université Ryerson	10	1	OCUL	1 923 \$
Université de Guelph	10	1	OCUL	1 923 \$
Université Queen's	10	1	OCUL	1 923 \$
Université de Waterloo	11	1	OCUL	2 412 \$
Université York	11	1	OCUL	2 412 \$
Université McMaster	11	1	OCUL	2 412 \$
Université Western (Ontario)	11	1	OCUL	2 412 \$
Université d'Ottawa	11	1	OCUL	2 412 \$
Université de Toronto	13	1	OCUL	3 792 \$
				97 660 \$
			<b>Total intermédiaire</b>	
			BCI	23 168 \$
			CBUA	11 897 \$
			COPPUL	28 879 \$
			OCUL	33 716 \$
				97 660 \$
			<b>% du total</b>	
			BCI	23,70 %
			CBUA	12,20 %

			COPPUL	29,60 %
			OCUL	34,50 %